

Les crédits

On trouve dans le *Windsor Star* d'aujourd'hui une caricature montrant le président Clinton qui dit: «On me demande souvent ce que signifie ALÉNA» et le président Clinton qui répond: «Ça signifie Accord de Libre-Échange Non Achevé».

Cette caricature contient une vérité essentielle. Puisque l'accord n'a pas reçu l'approbation du Congrès américain, il ne bénéficie pas du processus d'étude accélérée et le président Clinton a dit sans ambages qu'il ne soumettrait pas cette mesure législative au Congrès tant que des accords parallèles satisfaisants n'auraient pas été négociés.

En décidant d'abroger purement et simplement l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, tout imparfait qu'il soit, et de ne pas donner suite au projet d'accord nord-américain, le Canada laisserait passer l'occasion de conclure un bon marché avec les États-Unis et le Mexique.

• (1730)

Comme je l'ai déjà dit, si le NPD accepte notre amendement, reconnaissant ainsi ce point, nous pourrions envisager d'appuyer sa motion.

Toutefois, j'aimerais mentionner très rapidement qu'elle contient une autre lacune, à savoir qu'elle ne place pas le plan national de relance dans un contexte de responsabilité financière. Nous ne savons que trop bien comment le gouvernement conservateur, après neuf ans de pouvoir, a créé un énorme problème en laissant notre dette publique plus que doubler pour atteindre plus de 430 milliards de dollars et, loin de le réduire, a permis au déficit annuel d'empirer.

Oui, nous voulons que la croissance économique soit la source de nouveaux emplois. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): À l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre le député, mais le temps mis à sa disposition est désormais expiré. Il ne disposait que de dix minutes parce qu'il a partagé moitié-moitié son temps de parole avec un député de son parti.

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, étant donné la connaissance que le député a de ces questions, il voudra peut-être ajouter un mot sur l'escalade de la dette extérieure que le gouvernement actuel n'a pas freiné et qui assujettit le gouvernement canadien au contrôle et à la surveillance d'établissements

et de gouvernements étrangers qui nous rendent plus vulnérables que jamais auparavant.

M. Gray (Windsor-Ouest): Monsieur le Président, avant que les conservateurs ne prennent le pouvoir, jamais le Canada n'a été aussi à la merci de l'opinion et des pressions des investisseurs étrangers dans ses emprunts. Jamais auparavant n'a été aussi grande notre dette, non pas à l'égard des Canadiens eux-mêmes, mais à l'égard de prêteurs étrangers.

C'est un problème dont il faut être conscient et qui me ramène au point que je faisais valoir tout à l'heure quant à la nécessité d'avoir un programme de relance économique dans un contexte de responsabilité financière.

Dans le programme qu'ils ont présenté il y a quelques semaines, les néo-démocrates reconnaissent la nécessité d'avoir une responsabilité financière, mais je remarque qu'il n'en est absolument pas question dans la motion qu'ils proposent aujourd'hui. C'est comme s'ils n'avaient jamais songé. Aussi, j'estime qu'à moins que l'on corrige cette omission en adoptant l'amendement libéral, la motion néo-démocrate, malgré les bonnes intentions sur lesquelles elle repose, comporte une lacune sérieuse qui la rend inacceptable pour les députés.

Je sais gré à mon collègue d'avoir parlé du problème de la dette extérieure. Je trouve ironique que le gouvernement conservateur, à l'instar des gouvernements républicains de MM. Reagan et Bush aux États-Unis, soit arrivé au pouvoir en déclarant que sa priorité était la réduction de la dette publique et du déficit annuel. Les conservateurs et les républicains s'en sont bel et bien occupés: ils ont laissé le problème prendre une ampleur astronomique. Si les libéraux forment le gouvernement, ils devront créer un programme sérieux de relance économique et de création d'emplois qui tienne compte de ce problème.

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, je serai très bref.

Si le député se préoccupe tant du déficit et de la dette, comment a-t-il pu faire partie d'un gouvernement qui, en 1968, prenait les destinées d'un pays enregistrant un surplus à chaque année, pour transformer celui-ci en un pays qui, lors de la dernière année de son régime, enregistrait un déficit de 38 milliards de dollars, sans compter que le gouvernement en question n'a jamais eu d'excédent de fonctionnement. Ce gouvernement avait un déficit de fonctionnement de—je n'ai pas le chiffre exact ici,